Image not found or type unknown

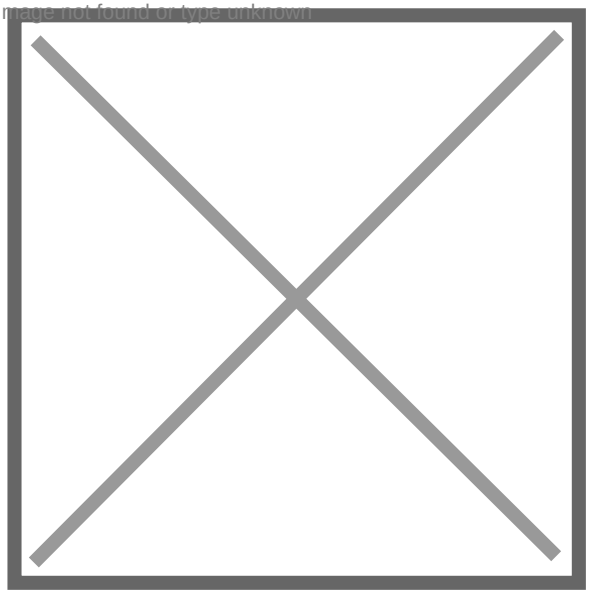

Attestation d'un psychologue

Par **Fairy**, le **18/08/2007** à **11:22**

Bonjour,

Je voudrais savoir si un Psychologue à le droit de me fournir une attestation ou un rapport, attestant que je suis suivie par lui et que j'ai subit une atteinte morale ou atteinte à l'intégrité psychologique suite à un harcèlement de la part de mon ex qui dure depuis 1 an. (insultes, dénigrement, rabaissement, menaces physique, il me suit partout et me surveille je ne sors plus toute seule...) au cas ou j'aurai besoin de preuves devant un tribunal ou procureur (car j'ai porté plainte) ?

Car un psychologue n'est pas un médecin qui peut fournir des arrets maladie ou médicaments par exemple, mais est ce que son rapport (ou attestation) est quand même valable devant un tribunal concernant mon état psychologique ?

Merci. C'est trés important !

Par **ly31**, le **25/08/2007** à **15:16**

Bonjour

Votre Psychologue peut vous établir sans problème une attestation pour VOUS même, mais je ne pense pas qu'il pourra attester que vous êtes dans un état de "déprime" à cause de monsieur X

Je vous souhaite bon courage

ly31

Par **Fairy**, le **25/08/2007** à **16:54**

une attestation pour moi ? ça ne servirait a rien puisqu'il me faudrait une attestation prouvant que je suis perturbée, angoisée a cause de cette personne et ses menaces répétées.

et un psychiatre, il a ce droit ?

Par **ly31**, le **25/08/2007** à **17:00**

Re Bonjour,

Le Psychiatre peut toujours établir un certificat médical en mentionnant vos problèmes, mais ne peut pas inscrire que vous êtes perturbée à cause de monsieur X

Maintenant s'il le fait, c'est tant mieux pour vous

Ne pouvez vous pas obtenir des attestations de vos proches, (famille, amis), vos collègues de travail

J'imagine que votre Médecin Généraliste doit vous prescrire des antidépresseurs, des anxiolitiques ... , tout ceci peut être pris en compte si vous déposez une plainte

Je vous souhaite bon courage

ly31

Par **Fairy**, le **25/08/2007** à **17:03**

si mes collègues, famille et amis sont les témoins quotidien de l'enfer que je vis. je ne savais pas qu'ils pouvaient faire une attestation pour moi par rapport à ça.

oui j'ai eu pendant 1 mois antidépresseur et anxiolitique mais là j'en prend plus. le mois vient de se terminer.

merci ly31

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés